

2018/2019

Pré-inscription

(1ère inscription)

Réinscription

cochez case correspondante

à retourner
en juin 2018

*non prioritaire
après le 30 juin 2018*

**A JOINDRE
OBLIGATOIREMENT**

- réservé à l'administration
- AVIS IMPOSITION** 2017
 - CERTIFICAT MÉDICAL** pour la danse
 - Courrier pour demande cursus spécifique
 - Attestation scolarité antérieure pour élève non-débutant

**Tout dossier incomplet
sera retourné**

*Cochez le lieu de
cours souhaité :*

- Alban**
antenne-alban@cmdtarn.fr
- Albi**
antenne-albi@cmdtarn.fr
- Brassac**
antenne-montagne@cmdtarn.fr
- Carmaux**
antenne-nord@cmdtarn.fr
- Castres**
antenne-cacm@cmdtarn.fr
- Cordes**
antenne-nord@cmdtarn.fr
- Gaillac**
antenne-gaillac@cmdtarn.fr
- Graulhet**
antenne-graulhet@cmdtarn.fr
- Labruguière**
antenne-cacm@cmdtarn.fr
- Lacaune**
antenne-montagne@cmdtarn.fr
- Lavaur**
antenne-ccta@cmdtarn.fr
- Mazamet/Aussillon**
antenne-cacm@cmdtarn.fr
- Montredon**
antenne-realmont@cmdtarn.fr
- Réalmont**
antenne-realmont@cmdtarn.fr
- Saint-Sulpice**
antenne-ccta@cmdtarn.fr
- Vabre**
antenne-montagne@cmdtarn.fr

Direction départementale

12 bd Mendès-France
81100 Castres
contact@cmdtarn.fr

www.cmdtarn.fr



Conservatoire à Rayonnement
Départemental

ÉLÈVE

compléter et cochez cases correspondantes

nom/prénom _____

tél mobile (si élève majeur) | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

tél fixe | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

date de naissance | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | genre M F

adresse _____

_____ CP ville _____

email _____

établissement scolaire 2018/19 _____ ville _____

niveau scolaire 2018/19 _____

mon enfant a classe le mercredi matin : oui non

nouvel élève non débutant fournir attestation scolarité (musique ou danse) antérieure
nbre années : _____ établissement : _____

RESPONSABLES

Responsable légal 1 (destinataire facturation et courriers)

nom/prénom _____

adresse (si différente de celle de l'élève) _____

_____ CP ville _____

email _____

tél fixe | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | tél mobile | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

profession _____

Responsable légal 2

nom/prénom _____

adresse (si différente de celle de l'élève) _____

_____ CP ville _____

email _____

tél fixe | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | tél mobile | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

profession _____

OBSERVATIONS

Cycle d'éveil artistique 4 à 6 ans

proposé à **Albi et Castres uniquement** :

- Jardin**, à 4 ans
- Eveil musique et danse 1** à 5 ans
- Eveil musique et danse 2*** à 6 ans

Tarif
1/2 cycle 1

proposé sur autres lieux d'enseignement :

- Eveil artistique*** à 5 ans et 6 ans

66 €

*avec option parcours de découverte instrumentale (PADI) selon antenne

LES CURSUS

consulter détails de tous les cursus sur www.cmdtarn.fr

1er cycle à partir de 7 ans - durée cycle : 4 à 5 ans

Tarif cycle 1

CURSUS EN INDIVIDUEL MUSIQUE comprenant 3 modules

1-Module principal : cours individuel dans la spécialité, 30 min hebdomadaires

→ Pour les débutants faire 3 choix par ordre de préférence (liste ci-contre)

L'attribution se fera en **fonction des places disponibles**.

choix 1: _____

choix 2: _____

choix 3: _____

→ Pour les non-débutants, spécialité pratiquée : _____

2-Modules associés :

- **Formation musicale** 1h à 1,5 h hebdomadaire

Le responsable d'antenne vous communiquera le niveau et horaire

- **Pratique collective** 30 min à 1,5 h hebdomadaires

→ 1° et 2° années : **chant choral** associé au cours de formation musicale (organisation propre à chaque antenne)

→ A partir de la 3° année, faire 2 choix par ordre de préférence (liste ci-contre)

choix 1: _____

choix 2: _____

CURSUS EN COLLECTIF MUSIQUE comprenant 3 modules

- Possibilités de cursus collectif en 2018 2019 : musiques anciennes

jazz musiques actuelles amplifiées musiques traditionnelles

voix d'enfants : les modules peuvent être regroupés en début de cursus

- Les modules principal et formation musicale peuvent être regroupés

1-Module principal : séance collective de réalisation musicale, 1,5 h hebdomadaire

2-Modules associés :

- **Technique instrumentale ou vocale appliquée** 30 min hebdomadaires

spécialité : _____

- **Formation musicale** : 1h à 1,5 h hebdomadaire

CURSUS DANSE 1 à 3 cours hebdomadaires, proposé à Albi et Castres uniquement

7 ans, Initiation, 1 cours avec 2 professeurs en alternance (classique et contemporain)

à partir de 8 ans, 1° et 2° années, 1 cours de classique et 1 cours de contemporain

3° et 4° années, 2 modules différents à choisir

→ module principal (2 cours) : classique contemporain

→ module complémentaire (1 cours) : classique contemporain jazz

Spécialités instrumentales et vocales

Bois : flûte traversière
flûte à bec, basson, hautbois,
clarinette, saxophone

Cordes : alto, violon, violoncelle,
guitare, guitare électrique,
contrebasse, basse électrique

Cuivres : cor, trompette, trombone
Piano, harpe, claviers

Percussions, batterie

Voix : chant lyrique

Pratiques collectives

- Chant choral
- Ensemble instrumental
vents, cordes, plectres
- Ensemble de jazz
- Ensemble de musiques actuelles
amplifiées (instrument ou voix)
- Ensemble de musique
traditionnelle (instrument)
- Ensemble de musique ancienne
(instrument ou voix)
- Musique de chambre
(instrumentale ou vocale)
- Atelier accompagnement guitare
- Parcours chanson
- Atelier d'improvisation
- Cristal et structures Baschet
- Guitare flamenca

Danse à Albi et Castres
classique, contemporaine, jazz

ATTENTION
certains cours
d'instrument,
pratiques collectives
ou cursus ne sont
proposés que sur
certaines antennes.
Plus d'infos sur
www.cmdtarn.fr



Cursus mixte

Tarif cycle 2

proposé à Albi et Castres uniquement - accessible **à partir** de la 2° année du 1° cycle (en danse et en musique)

- **cursus danse**, 1 module principal (2 puis 3 cours) à choisir : classique contemporain jazz

- **cursus musique**, 2 modules

→ module principal : en individuel en collectif spécialité : _____

→ module associé : _____

2ème cycle - durée cycle : 4 ans en 2 phases, A et B

Tarif cycle 2

CURSUS EN INDIVIDUEL MUSIQUE comprenant 3 modules

1-Module principal : cours individuel dans la spécialité, 45 min hebdomadaires (contrat fin de 2^{ème} cycle : 30 min)
spécialité : _____

2-Modules associés :

- **Formation musicale** 1,5h à 2h hebdomadaires
- **Pratique collective :** 45 min à 1,5 h hebdomadaires, (en relation avec la spécialité instrumentale ou vocale) : _____

CURSUS EN COLLECTIF MUSIQUE comprenant 3 modules

- Possibilités de cursus collectif en 2018 2019 :
 jazz musiques actuelles amplifiées musiques traditionnelles musiques anciennes
- Les modules principal et formation musicale peuvent être regroupés

1-Module principal : séance collective de réalisation musicale, 1,5h à 2h hebdomadaires

2-Modules associés :

- **Technique instrumentale ou vocale appliquée** 30 min hebdomadaires, spécialité : _____
- **Formation musicale** 1,5h à 2h hebdomadaires

CURSUS DANSE 3 à 4 cours hebdomadaires, proposé à Albi et Castres uniquement

1° et 2° années (phase A), 2 modules différents à choisir

→ module principal (2 cours) : classique contemporain jazz

→ module complémentaire : classique contemporain jazz

3° et 4° années (phase B), 2 modules différents à choisir

→ module principal (3 cours) : classique contemporain jazz

→ module complémentaire : classique contemporain jazz

Parcours personnalisés

Tarif cycle 2

Cursus non diplômant accessible à partir du 2° cycle sur demande de l'élève (joindre un **courrier de motivation**) ou sur proposition de l'équipe pédagogique

PARCOURS PERSONNALISÉ DANSE 1 module principal allégé : classique contemporain jazz
2 cours hebdomadaires (sauf jazz : 1 seul cours avec application du tarif 1/2 cycle 1)

PARCOURS PERSONNALISÉ MUSIQUE comprenant 2 modules

→ module de pratique collective : _____

→ module de technique appliquée, spécialité : _____

3ème cycle

Tarif cycle 3

CURSUS INDIVIDUEL MUSIQUE diplôme final : C.E.M. Certificat d'Etudes Musicales, spécialité : _____

CURSUS DANSE diplôme final : C.E.C. Certificat d'Etudes Chorégraphiques

→ module principal (4 cours) : classique contemporain jazz

→ module complémentaire (2 cours) : classique contemporain jazz

→ module formation musicale et culture : stage

CURSUS COLLECTIF MUSIQUE diplôme final : C.E.M. Certificat d'Etudes Musicales, spécialité : _____

Cycle spécialisé à vocation professionnelle

Tarif cycle 3

CURSUS INDIVIDUEL MUSIQUE préparant au D.E.M. Diplôme d'Etudes Musicales, organisé dans le cadre d'un réseau d'établissements. Spécialité : _____

Ateliers et contrats qualifiants

Tarif selon contrat ou atelier

Atelier ou contrat souhaité : _____

Pratique collective dirigée

66 €

Pratique collective souhaitée : _____

Pratique amateur

66 €

Chant choral, nom éventuel du chœur : _____

Ensemble instrumental, nom éventuel de l'ensemble : _____

Engagements

Je soussigné(e) : _____ responsable légal de l'enfant
: _____ demande son inscription au Conservatoire pour l'année scolaire 2018/2019.
Je déclare demeurer dans la commune de : _____

1-SUIVI PÉDAGOGIQUE : Je m'engage à suivre le travail de mon enfant. Pour cela je prendrai régulièrement contact avec ses professeurs qui m'informeront de ses progrès notamment grâce aux évaluations consultables sur l'espace élèves du site www.cmdtarn.fr. J'accepte les dispositions du règlement pédagogique ; l'inscription au Conservatoire **comprend la participation obligatoire aux activités prévues par l'établissement**, dont le planning sera communiqué en cours d'année. Au cas où mon enfant ne pourrait suivre normalement son (ses) cours, je ferai mon possible pour avertir son (ses) professeur(s).

2-DROIT A L'IMAGE : J'autorise le Conservatoire à photographier, enregistrer, filmer mon enfant lors des spectacles et à utiliser photos, vidéo, enregistrements sans contrepartie financière aux fins de démonstration, information, promotion des réalisations sur tous les supports de communication du Conservatoire. Je m'engage à accepter l'enregistrement de ses prestations en vue d'éventuelles publications télévisuelles ou radiophoniques sans contrepartie financière et à autoriser le Conservatoire à les utiliser à des fins non commerciales. En cas de refus, le signaler par email à contact@cmdtan.fr

3-SÉCURITÉ : Je dégage le Conservatoire de toute responsabilité envers mon enfant en dehors de ses cours. J'ai bien pris note que mon enfant n'est sous la responsabilité du Conservatoire qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et uniquement pour la durée du cours. (Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur). En cas de nécessité, j'autorise l'hospitalisation de mon enfant.

4-PAIEMENT : Je m'engage à verser l'intégralité des droits dès lors que la présente fiche d'inscription est rendue signée à l'administration du Conservatoire. Par conséquent, **TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST ENTIÈREMENT DUE**. Le règlement s'effectue en 1 ou 2 fractions, en **OCTOBRE ET JANVIER** soit par chèque soit par **paiement en ligne**. En cas d'absence ou de non remise de l'avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué. Je décide de ne pas fournir mon avis d'imposition et de payer le tarif le plus élevé *(Cochez si vous décidez de pas fournir avis)*.

5- Je certifie l'**exactitude des renseignements** ci-dessus et je suis conscient(e) qu'une fausse déclaration (notamment de domicile) est une infraction pénale.

A : _____ Le : _____ Signature : _____

Conditions de résidence

1-Résidents des intercommunalités ou communes adhérentes consultez la liste ci-dessous.

Complétez le dossier d'inscription et faites-le parvenir au responsable d'antenne.

Albi, Alban, Aussillon, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Montredon-Labessonnié, Réalmont, St-Sulpice, Vabre.
Autres communes de : la **Communauté des communes des Monts d'Alban et Villefranchois** : Ambialet, Bellegarde, Curvalle, Le Fraysse, Marsal, Massals, Miolles, Mont-Roc, Mouzieux-Teulet, Paulinet, Rayssac, St-André, Teillet, Villefranche-d'Albigeois, la **Communauté d'agglomération Castres-Mazamet** : Aiguefonde, Boissezon, Caucalières, Lagarrigue, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont-de-Larn, Rialet (le), St-Amans-Soult, Valdurenque, Vintrou (le), la **Communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc** : Anglès, Barre, Berlats, Cambon et Salvergues, Castanet le Haut, Escroux, Espérausses, Fraïsse sur Agout, Gijounet, Lamontélaré, Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre, Nages, Rosis, Salvétat sur Agout (la), Senaux, Souliet (le), Viane. la **Communauté de communes Tarn-Agoût** : Ambres, Azas, Bannières, Belcastel, Buzet-sur-Tarn, Garrigues, Labastide-St-Georges, Lacougotte-Cadoul, Lugan, Marzens, Massac-Seran, Montcabrier, Roquevidal, St-Agnan, St-Jean-de-Rives, St-Lieux-lès-Lavaur, Teulat, Veilhes, Villeneuve-lès-Lavaur, Viviers-lès-Lavaur.

2-Résidents communes conventionnées consultez la liste ci-dessous.

Votre commune de résidence est conventionnée avec le Conservatoire : la convention engage votre mairie à verser au Conservatoire une participation financière. Vous devrez faire signer votre fiche de demande d'inscription par votre maire avant la transmission au responsable d'antenne.

Bon pour accord, Le Maire

signature et cachet de la mairie

Almayrac, Alos, Andouque, Arifat, Arthès, Assac, Aussac, Bernac, Bertre, Bez(le), Blaye-les-Mines, Brens, Briatexte, Brousse, Broze, Busque, Cabanès, Cabannes (les), Cadalen, Cadix, Cagnac-les-Mines, Cahuzac-sur-Vère, Cambon-d'Albi, Cambounès, Cambounet/Sor, Campagnac, Carbes, Carlus, Castanet, Castelnau-de-Lévis, Castelnau-de-Montmirail, Cestayrols, Couffouleux, Crespin, Cunac, Cuq-les-Vielmur, Damiatte, Dénat, Dourgne, Fauch, Fayssac, Fénols, Fiac, Florentin, Fontrieu, Fréjairrolles, Giroussens, Grazac, Guitalens, Itzac, Jonquières, Labastide-de-Lévis, Labastide-Gabausse, Labessière-Candeil, Laboulbène, Laboutarié, Lacabarède, Lacapelle-Ségalar, Lagardiolle, Lagrave, Lamillarié, Lasfailades, Lasgraises, Larroque, Lautrec, Lescout, Lescure-d'Albigeois, Lisle-sur-Tarn, Livers-Cazelles, Lombers, Loubers, Loupiac, Marnavès, Marssac-sur-Tarn, Massaguel, Maurens-Scopont, Milhars, Milhavet, Mirandol-Bourgnounac, Missècle, Monesties, Montans, Montirat, Moularex, Moulayres, Orban, Pampelonne, Parisot, Penne, Peyregoux, Peyrole, Poulan-Pouzols, Puygouzon/Labastide-Dénat, Puylaurens, Riols (le), Rivières, Roquecourbe, Rosières, Rouffiac, Roumégoux, Saix, Salies, Salvagnac, Sausсенac, Ségur (le), Sémalens, Senouillac, Séquestre (le), Serviès, Sieurac, Soual, Souel, St-Amans-Valtoret, St-Antonin-de-Lacalm, St-Beauzile, St-Benoît-de-Carmaux, Ste-Cécile-du-Cayrou, St-Jean-de-Vals, St-Gauzens, St-Genest-de-Contest, St-Germain-des-Prés, St-Grégoire, St-Juéry, St-Julien-du-Puy, St-Julien-Gaulène, St-Lieux-la-Fenasse, St-Marcel-Campes, St-Michel-Labadie, St-Paul-Cap-de-Joux, St-Salvy-de-la-Balme, Ste-Croix, Ste-Gemme, Taix, Tanus, Técou, Terre-Clapier, Terssac, Tonnac, Trébas-les-Bains, Tréviens, Valderiès, Valence d'Albigeois, Vaour, Verdier (le), Vielmur-sur-Agoût, Villeneuve-sur-Vère, Vindrac-Alayrac.

3-Résidents hors intercommunalités ou communes adhérentes ou conventionnées

Contactez-nous, nous vous indiquerons la démarche à suivre pour que votre municipalité puisse signer une convention.